



COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Décret n°2016 -726 du 1^{er} juin 2016

MISSIONS

La commission se réunit au moins une fois par trimestre. Elle veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches.

- Elle participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers. Elle est associée à l'organisation des parcours de soins. Elle fait des propositions sur ces sujets et est informée des suites qui leur sont données
- Elle recueille les observations réalisées par les associations conventionnées intervenant dans l'établissement et elle propose un « projet des usagers »
- Elle examine les plaintes et réclamations qui ne présentent pas le caractère d'un recours gracieux ou juridictionnel. Elle veille à ce que toute personne soit informée sur les voies de recours et de conciliation dont elle dispose
- Elle est informée des actions menées par l'établissement pour remédier aux événements indésirables graves
- Elle s'assure de l'effectivité du droit d'accès par le patient aux informations de santé le concernant.

COMPOSITION

Président, représentant des Usagers (UDAF)
Vice président, directeur des soins, de la qualité
et de la gestion des risques, président de la CSIRMT
Représentant des Usagers (suppléant) (UNAFAM)
Représentant des Usagers (suppléant) (UNAFAM)
Médiateur médical
Médiateur médical (suppléant)
Médiateur non médical
Médiateur non médical (suppléant)
Représentant de la CSIRMT
Représentant de la CSIRMT (suppléant)
Président de la CME

Madame Christine VANDERLIEB
Monsieur Maurice ZILLIOX
Madame Astrid SCHAHL
Madame Valérie BROUSSOLLE
Docteur Olivier HALLEGUEN
Docteur Marie Laure De MALLIARD
Madame Fabienne PARIS
Madame Clarisse FLUCK
Madame Aurélia BRETZ
Madame Corinne SPEHNER
Docteur Muriel CASTELNOVO

CONTACTER UN MEMBRE DE LA COMMISSION

Chargé des relations avec les Usagers : direction@ch-erstein.fr

Représentants des Usagers : representantsusagers.che@gmail.com